

## COMPTABILITE DE LA GESTION LOCATIVE : L'ESSENTIEL

### Objectifs pédagogiques et opérationnels

Comprendre les écritures comptables de la gestion locative  
Mieux appréhender l'environnement de la comptabilité de la gestion locative (charges locatives, le CRG, l'aide à la déclaration 2044...)

### Public

Comptables mandants – Assistant(e)s  
Dirigeants - Juristes - Responsables et collaborateurs en gestion locative

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un cas pratique  
Projection du support de formation  
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

### Pré requis

Aucun

### Suivi et validation

Rapport de connexion  
Questions orales ou écrites (QCM)  
Evaluation de la formation en ligne

### Durée - Modalités

7h00 en 2 séquences de 3h30 chacune – Distanciel synchrone (classe virtuelle)

## PROGRAMME DETAILLE

### 1. ENREGISTRER LES OPERATIONS COURANTES – Séquence 1

Le principe de la comptabilité « tiers »  
L'enregistrement des loyers et des provisions pour charges  
L'enregistrement des charges  
Les encaissements et les décaissements  
Le traitement comptable du dépôt de garantie

### 2. MAITRISER LES CHARGES LOCATIVES

L'analyse des charges récupérables  
Quelques jurisprudences (à titre indicatif)  
L'analyse des réparations locatives  
Quelques jurisprudences (à titre indicatif)  
Le traitement comptable des réparations locatives (exemple d'écriture)  
Le décompte de régularisation

### 3. RENDRE COMPTE – Séquence 2

Le compte-rendu de gérance  
Sa présentation  
Son contenu  
Son analyse

#### **4. SAVOIR TRAITER LA FISCALITE DU BAILLEUR**

##### **La TVA**

Les locations concernées : les locations par un particulier de locaux à usage professionnel

Le régime optionnel (conditions – obligations et avantages)

##### **Les revenus fonciers**

Les grands principes de détermination d'un revenu foncier

Les déclarations 2044 et 2072 (SCI)

Focus PALS

***Une attestation de participation conforme au décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier sera remise à chaque participant***